



l'efficacité réformiste

Tract **FO** N°2 du 11/6/2008 – TRANSFORMATION DU PAYS FRANCE

Lundi 9 juin nous vous avons adressé le compte rendu **FO** des informations recueillies à la plénière du CE ACS du 3 juin.

Il développait 3 annonces de l'entreprise :

- a°) La dislocation des agences
- b°) La fermeture de l'Institut Schneider Formation (ISF)
- c°) et la fermeture des 6 plateformes d'accueils « CHORUS »

Pour chacune de ces informations, nous avons apporté une synthèse de notre vision de chaque dossier dans l'analyse de leur situation telle que nous la connaissons à ce jour.

A cette analyse nous avons indiqué 2 solutions et une attitude pour les organisations syndicales :

- « on fait grève » et l'on discute après
- **Nous démarrons une discussion approfondie avec la direction, nous cherchons des solutions avec un seul objectif : LA DEFENSE DES SALARIES POUR QUE CHACUN RETROUVE DANS LE CHANGEMENT LA BONNE SOLUTION, CELLE DE SON CHOIX.**

Quand la situation est importante, les 6 organisations syndicales doivent partager leur point de vue, les échanger et montrer une position commune.

Dès vendredi 6 juin c'est ce que nous avons fait vers les organisations les plus représentatives.

- Avec certaines nous avons échangé et nous n'avons pas eu d'accord
- Avec une des principales, son leader nous a indiqué mardi 10 juin (lors de notre conseil d'administration de la MESE) que c'était volontairement qu'il ne nous avait pas répondu.... C'est la vie, mais nous le regrettons pour l'intérêt des salariés

Lundi 9/6/08 nous vous avons indiqué que nous faisons le choix de respecter notre signature et d'appliquer l'accord de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC)

2 actions en conséquence pour **FO** :

- Les délégués centraux (coordinateur groupe et DSC) de notre organisation se sont exprimés auprès de Mme Karen Fergusson (RH groupe) et Mr Christian Gonzalez (directeur des relations sociales groupe), pour réclamer l'application sur ces 3 dossiers de l'accord GPEC récemment signée et une rencontre pour parler des 3 dossiers. C'est en cours.
- En parallèle, votre équipe **FO d'ACS** s'est attachée à convaincre notre direction de démarrer le processus de dialogue pour avant toute précipitation, aborder d'une manière approfondie lors de rencontres formelles l'étude des 3 dossiers.

Résultats : Les réunions sont d'ores et déjà actées et rapidement sur les 3 dossiers

➤ **Le Vendredi 20 juin pour le dossier des agences :**

Avec la participation d'un salarié de NICE + un responsable des salariés de NICE + les représentants syndicaux d'ACS + La direction. Nous avancerons pour la première agence concernée (NICE) puis ouvrirons ceux d'ANNECY / CAEN / MONTPELLIER et les autres qui seraient dans ce schéma.

➤ **Le Mercredi 2 juillet sur les dossiers Chorus et ISF**

Avec 2 personnes par organisation syndicale et la direction nous approfondirons concrètement le dossier CHORUS et celui de l'ISF.

Au choc des annonces subies, avec détermination, persévérance, mais sans naïveté **FO** écoute les salariés et appliquera une démarche constructive....tant qu'elle ira dans cette orientation pour les salariés nous respecterons cette voie. Dans le cas contraire, nous appliquerons toutes les pistes possibles qui permettront de dépasser les points de blocages inacceptables.

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS,
NOUS POURRONS ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE.**

